

**NOTICE
TECHNIQUE**

EMERILLON A BILLES ISOLE TYPE AE1

GENERALITES

L'émerillon à billes isolé type AE1 est forgé en acier allié haute résistance. Il se distingue par son encombrement réduit et son faible poids. Il peut être utilisé indifféremment avec du câble ou de la chaîne. Cet émerillon est étanche à la poussière et à l'eau, ce qui permet son utilisation dans toutes les positions. Il ne demande aucun entretien.

Attention : Cet émerillon n'est livrable qu'en finition isolée 1 000 V de couleur jaune. Il peut, par exemple, servir d'isolant dans le cas de soudure sur des pièces accrochées à un crochet de grue.

UTILISATION

L'émerillon type AE1 est constitué d'un roulement à billes monté graissé dans un logement étanche, il garantit une parfaite rotation sous charge maximale tout au long de sa durée de vie.

Il élimine les courants parasites dans le système de levage lors de la soudure, jusqu'à 1 000 V.

Il possède de nombreuses combinaisons de montage avec les accessoires de sa gamme.

CONTROLE REGULIER

En condition d'utilisation normale, seul un contrôle annuel est requis. En cas d'utilisation intensive, la fréquence de contrôle doit être plus rapprochée.

Il est impératif de s'assurer lors de chaque contrôle que le graissage de l'émerillon est suffisant. (Graisse Synthétique Extrême Pression Type 2).

CONTROLE ANNUEL

Les dimensions d'origine ne doivent en aucun cas présenter de déformation supérieure à 5 %.

L'émerillon doit pouvoir tourner librement lorsque l'on lui applique 5 % de la Charge Maximale d'Utilisation (CMU). Dans le cas contraire il doit être démonté et toutes ses pièces inspectées.

Pour effectuer le contrôle du graissage, il suffit de démonter la vis (B).

Au besoin, monter un graisseur en lieu et place de la vis (B) afin de procéder au graissage à l'aide d'une pompe à graisse, puis démonter le graisseur et remonter la vis (B).

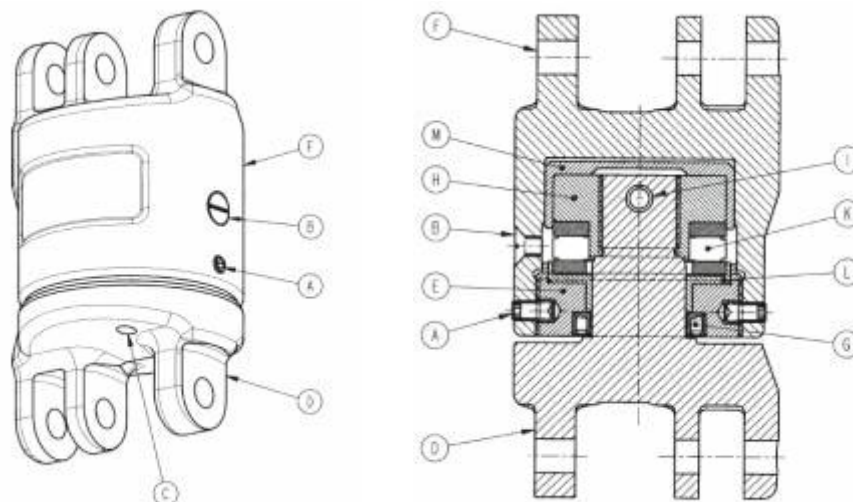
DEMONTAGE ET CHANGEMENT DU JOINT (G)

Les opérations suivantes doivent impérativement être réalisées par du personnel compétent :

- 1) Démonter la vis de sécurité (A) et la vis (B) du trou de graissage.
- 2) Tourner la pièce (D) afin que l'orifice (C) soit aligné avec l'orifice situé dans la pièce (E).
- 3) Placer une pince au travers des deux orifices.
- 4) Dévisser la pièce (F) de l'ensemble (E).
- 5) Démonter la goupille (I) située dans l'écrou (H).
- 6) Dévisser l'écrou (H). **L'écrou (H) et la pièce (D) forment un ensemble appairé et ne doivent jamais être dissociés.**
- 7) Démonter le roulement (K) et le remplacer s'il est abîmé.
- 8) Déposer le joint (G) et le remplacer.
- 9) Inspecter également l'ensemble des autres pièces.

REMONTAGE

- Après contrôle et changement des pièces défectueuses, s'assurer que le logement de la goupille situé sur l'écrou (H) soit correctement aligné avec celui situé sur la pièce (D).
- Procéder au remontage dans le sens inverse des étapes de démontage 5) à 8), en s'assurant :
 - que la bague de roulement repérée avec un marquage **GS** (gros diamètre intérieur) soit positionnée au-dessus de l'isolant (L).
 - que la bague de roulement repérée avec un marquage **WS** (petit diamètre intérieur) soit positionnée au dessous de l'isolant (M).
- Graisser le roulement (K)
- Procéder au remontage de la goupille de sécurité (I) dans le logement de l'écrou (H) et de la pièce (D).
- Procéder au remontage dans le sens inverse des étapes de démontage 1) à 4). La pièce (F) doit être vissée sur l'ensemble (E) jusqu'en butée, puis desserrée d'un demi-tour maximum jusqu'à ce que le logement de la vis (A) situé sur la pièce (F) soit correctement aligné avec celui situé sur l'ensemble (E).
- Remonter les vis (A) et (B) avec du frein filet Loctite 242.
- **S'assurer impérativement de la libre rotation de l'émerillon ainsi que de son pouvoir isolant 1 000 V avant sa remise en service.**



La présente Notice Technique est susceptible d'évoluer, il appartient à l'utilisateur de s'assurer de sa validité.
En aucun cas elle ne peut se substituer à une norme ou un règlement en vigueur.

Propriété exclusive de notre société. Reproduction interdite sans notre accord.